

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025
À 20 HEURES
Dans la salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

I. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 septembre 2025

II. Examen des 9 délibérations et annexes :

Réf 2025/11/1	Avis du Conseil municipal sur une demande de dérogation au repos dominical formulée par les sociétés LIDL et PICARD SURGELES S.A.S. au titre de l'année 2026.
Réf 2025/11/2	Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) – Rapport d'activité 2024.
Réf 2025/11/3	Modification du tableau des effectifs.
Réf 2025/11/4	Protection sociale complémentaire 2024-2029 – convention de participation santé du CIG Grande Couronne
Réf 2025/11/5	Protection délibération relative au ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire 2027-2030 du Centre Interdépartemental de Gestion
Réf 2025/11/6	Redevances relatives à l'occupation du domaine public par les canalisations de distribution et de transport de gaz ainsi que des réseaux de distribution d'électricité
Réf 2025/11/7	ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2025
Réf 2025/11/8	Séance à huis clos.
Réf 2025/11/9	Demande protection fonctionnelle auprès de la commune formulée par un membre du conseil municipal

III. Pour information : Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 25 mai 2020. Application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

IV. Questions diverses

Saint-Cyr-l'École, le 6 novembre 2025

Sonia BRAU

Maire

Conseiller départemental

Vice-Président de Versailles Grand Parc



NB : Cette séance sera filmée et diffusée par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, et son visionnage restera possible après coup